Vos questions / nos réponses

Mon enfant de 15 ans ment , bois de l'alcool et fume

Par July-0911 Postée le 23/02/2025 16:29

> Je rencontre des difficultés avec mon adolescente, son comportement à changé mensonge, mauvaise humeur, nous venons de découvrir quelle boit de l'alcool en flash et fume des peurs. Avant cela nous avions découvert son malaitre suite à une dispute et elle s'était sacrifié une cuisse. Nous avons commencé des séances avec une psychologue depuis peut. Mais nous ne savons plus quoi faire. Je suis désemparé, mon couplé commence à en souffrir également et notre vie de famille et complètement déstabilisé. Elle a aussi de mauvaise fréquentation...

Mise en ligne le 28/02/2025

Bonjour,

Nous comprenons bien les difficultés que vous éprouvez face à la souffrance et la découverte des comportements de votre adolescente.

Il est positif de lui avoir proposé de rencontrer un psychologue. En effet, l'origine de ses comportements émane en premier lieu d'une souffrance personnelle. Ainsi, comme vous l'avez fait, la priorité est de tenter d'y répondre par une prise en charge adaptée. L'idée étant d'intervenir sur l'origine de son mal-être pour lui éviter d'avoir recours à ce qui semble l'apaiser.

Cependant, une psychothérapie nécessite l'instauration d'un climat de confiance et d'une alliance thérapeutique. De ce fait, il peut s'écouler encore un peu de temps avant de pouvoir constater des changements dans le comportement de votre fille.

Par ailleurs, sachez que si elle souhaite évoquer plus précisément ses consommations elle peut rencontrer des professionnels en addictologie dans le cadre des Consultations Jeunes Consommateurs (CJC). Ces espaces d'écoute et d'accompagnement s'adressent aux jeunes de 12 à 25 ans ayant le souhait de modifier leur rapport à un produit, quel qu'il soit. Les professionnels sont formés aux problématiques addictives et à l'intervention auprès d'adolescents ou de jeunes adultes.

De même, les parents ont la possibilité d’être accompagnés pour les aider à surmonter une situation de souffrance. Ces entretiens peuvent vous permettre de trouver les ressources et positionnement adaptés dans votre contexte.

Même si votre fille refuse de se rendre en CJC, vous pouvez tout de même vous saisir de ce dispositif. Les rencontres sont gratuites, confidentielles et individuelles.

Si cette alternative vous intéresse, vous trouverez en bas de page les coordonnées d’une CJC dans votre ville. Nous vous glissons également un autre lien vers des rubriques issues de notre site internet de conseils à l’entourage.

En attendant, si vous ressentez le besoin d’échanger autour de votre situation, vous pouvez joindre nos écoutants par téléphone au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) tous les jours de 8h à 2h. Également par chat via notre site internet de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le week-end.

Avec tous nos encouragements.

Bien à vous

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures

---

En savoir plus :

- Il ne veut pas arrêter, que faire?
- Comment aider un proche?
- Se faire aider